

Résultats de l'audit Poussières de bois

Objectif de l'audit :
connaître le niveau de maîtrise des risques
générés par les poussières de bois dans les
entreprises afin de proposer des actions de
prévention adaptées.



Audit réalisé, **dans le
choletais**, entre mars 2008 et
juin 2009.



Des risques pour la santé

Les poussières de bois dispersées dans l'air, quel que soit le type du bois , peuvent induire des **pathologies respiratoires et cutanées.**

La durée d'exposition aux poussières constitue un facteur aggravant.

- ✓ Le dépôt répété des poussières les plus grosses dans les voies respiratoires supérieures peut être à l'origine de **cancers des cavités nasales et sinusiennes.**
- ✓ Les poussières les plus fines peuvent parvenir jusqu'aux alvéoles pulmonaires et provoquer des lésions.
- ✓ Les poussières de bois peuvent également provoquer des lésions d'irritations de la peau et des muqueuses et entraîner des phénomènes d'allergies (eczéma, rhinite, asthme).

Les maladies dues aux poussières de bois font l'objet des tableaux de reconnaissance de maladies professionnelles N° 47 du régime général et N° 36 du régime agricole.

Des salariés exposés



- ✓ Plus de 500 000 personnes sont exposées aux poussières de bois au niveau national.
- ✓ Plus de 150 entreprises travaillent le bois dans le choletais.
- ✓ Plus de 3000 salariés sont exposés aux poussières de bois le bois dans le choletais.



En 2007:

- ✓ 87 maladies professionnelles en France, dont 15 en Pays de la Loire.
- ✓ 64 cancers déclarés, dont une dizaine en Pays de la Loire.

Les entreprises auditées






41 entreprises travaillant le bois ont été auditées dans la région choletaise.

Répartition, en fonction du nombre de salariés, des entreprises auditées.

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises auditées	Nombre d'entreprises du Choletais	Proportion des entreprises du Choletais auditées
Inférieur à 10	10	105	10%
Entre 10 et 50	23	46	50%
Entre 50 et 100	6	8	75%
Supérieur à 100	2	4	50%
Total	41	163	25%

Le questionnaire d'audit

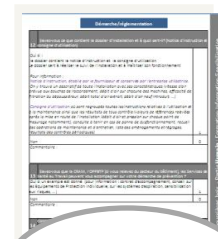
**Le questionnaire d'audit s'articule autour de trois axes.
Chaque axe est composé de 14 questions.**

-  **L'humain** : connaissance du risque, de la réglementation, des actions de prévention (symptômes, réglementation, protection, sensibilisation des salariés)
-  **L'organisationnel** : mise en œuvre de la réglementation, des mesures de prévention (document Unique, nettoyage des ateliers, planification du contrôle des machines).
-  **Le technique** : contrôle de l'efficacité des mesures de prévention prises (masque de type P3, débit d'aspiration de 20 m/s, ...).

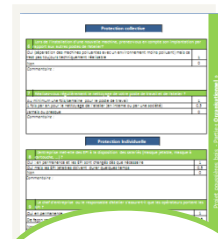
[Lien vers le questionnaire d'audit](#)

Le calcul des résultats

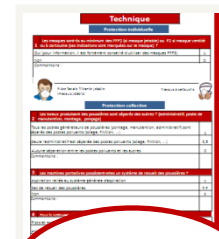
Un résultat en pourcentage est calculé pour chaque axe de l'audit.



XX %



XX %






XX %

*10 réponses positives
sur 14 donnent une note
de 71 %*

Un résultat global est ensuite calculé.

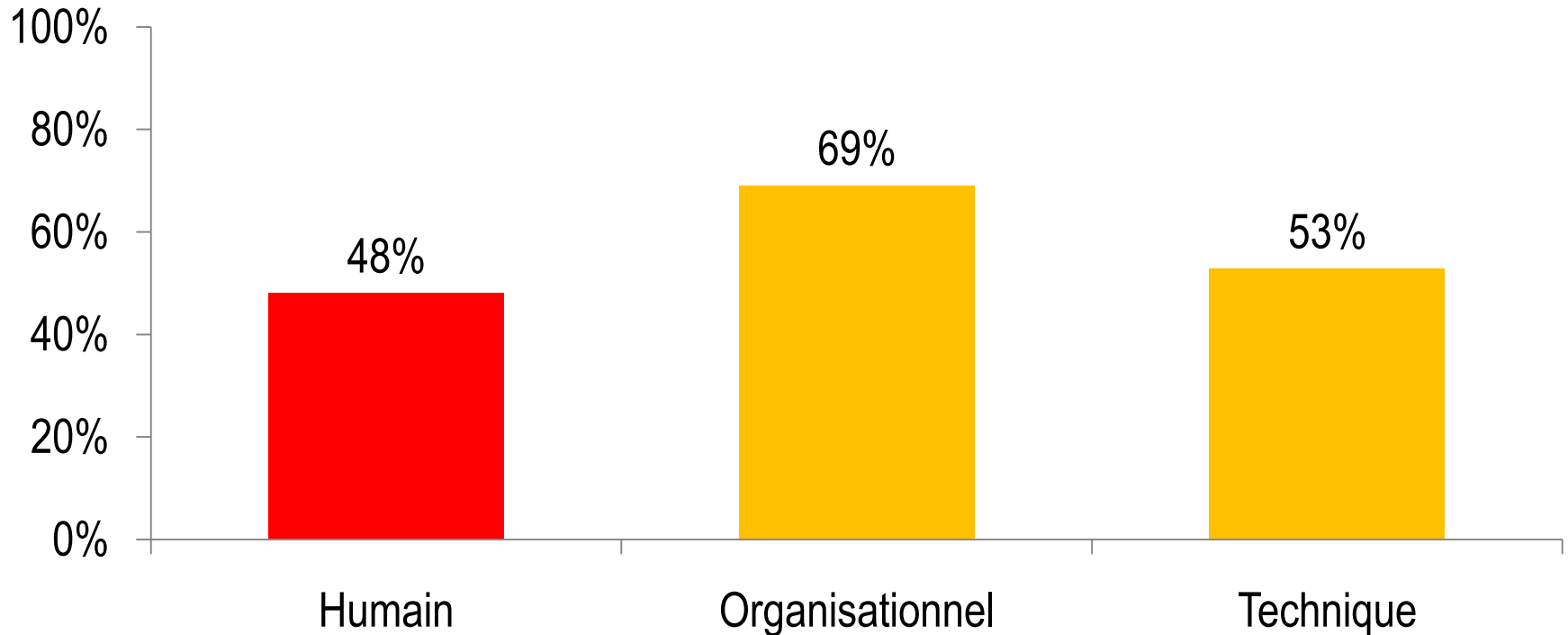
XX %

Les résultats sont classés en trois catégories.

-  La maîtrise du risque est bonne si le résultat est supérieur à 75%
-  La maîtrise du risque est correcte si le résultat se situe entre 50 et 75%
-  La maîtrise du risque est à améliorer si le résultat est inférieur à 50%

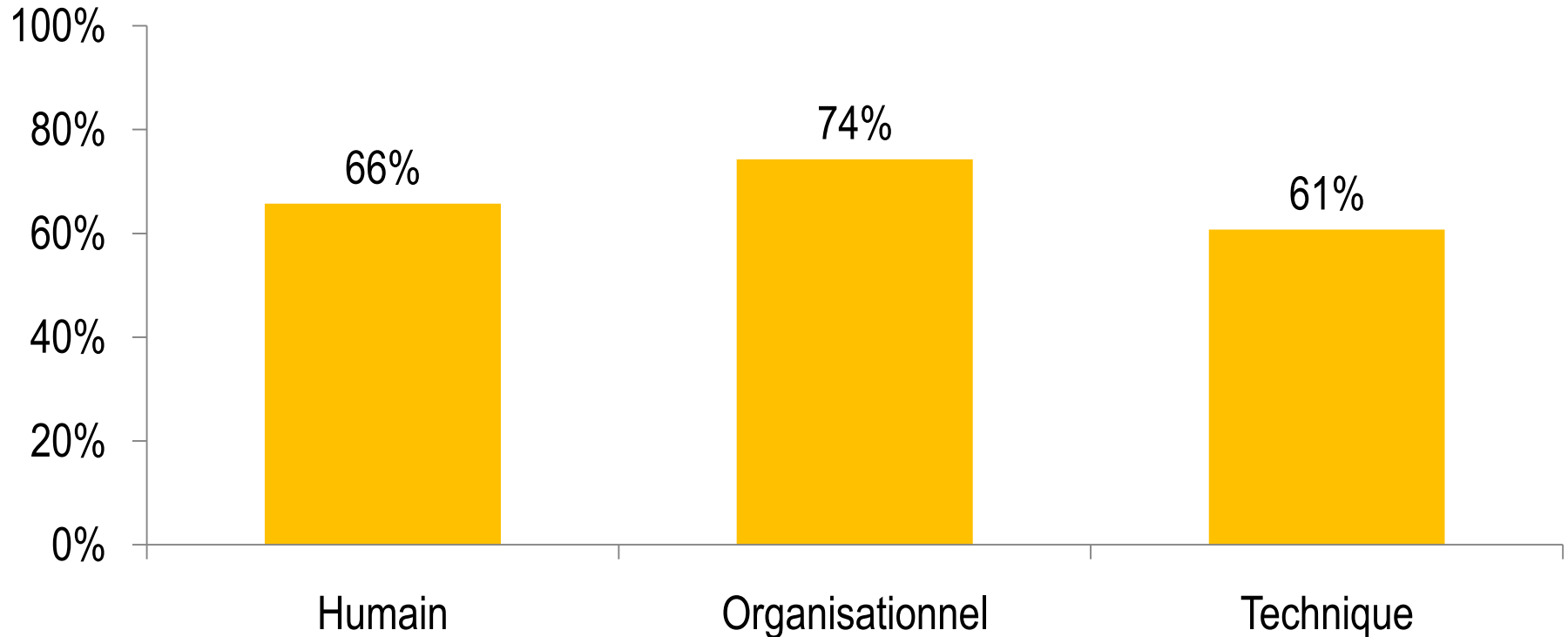
Entreprises de moins de 10 salariés

Taux moyens de bonnes réponses par axe étudié.



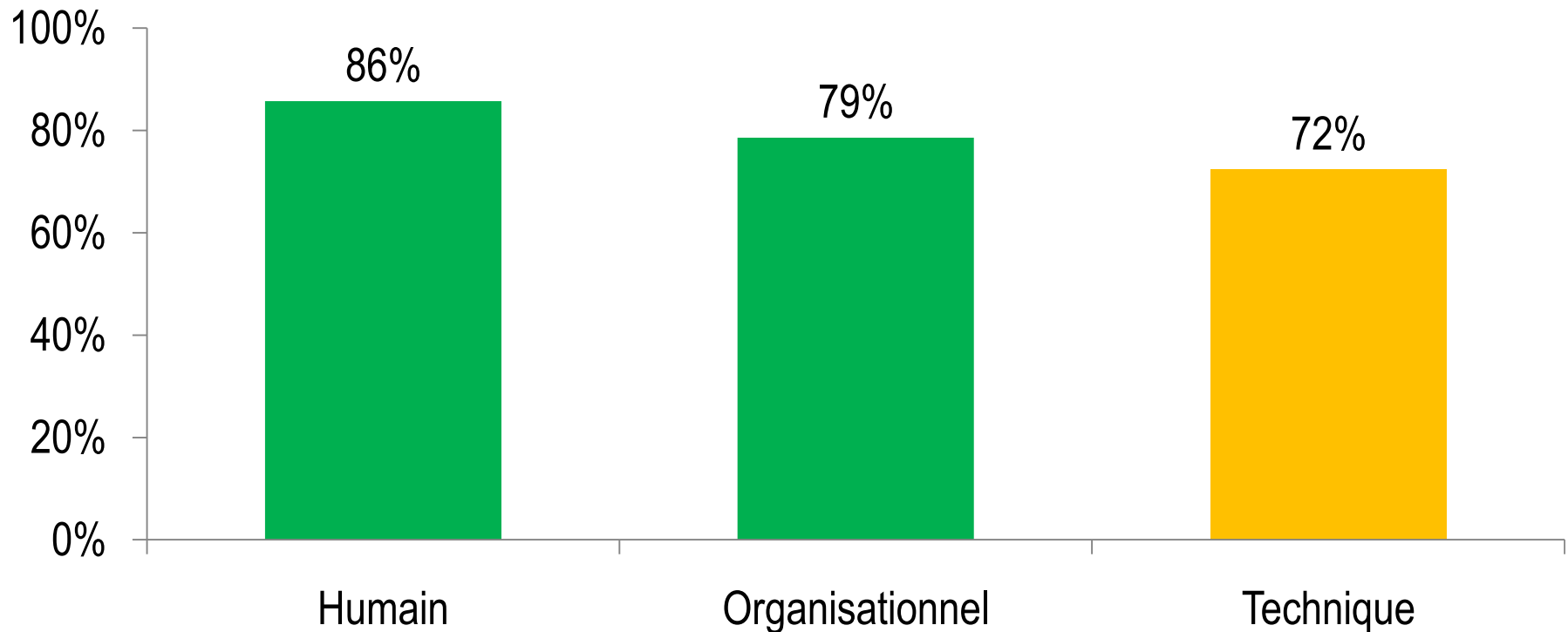
Entreprises de 10 à 50 salariés

Taux moyens de bonnes réponses par axe étudié.



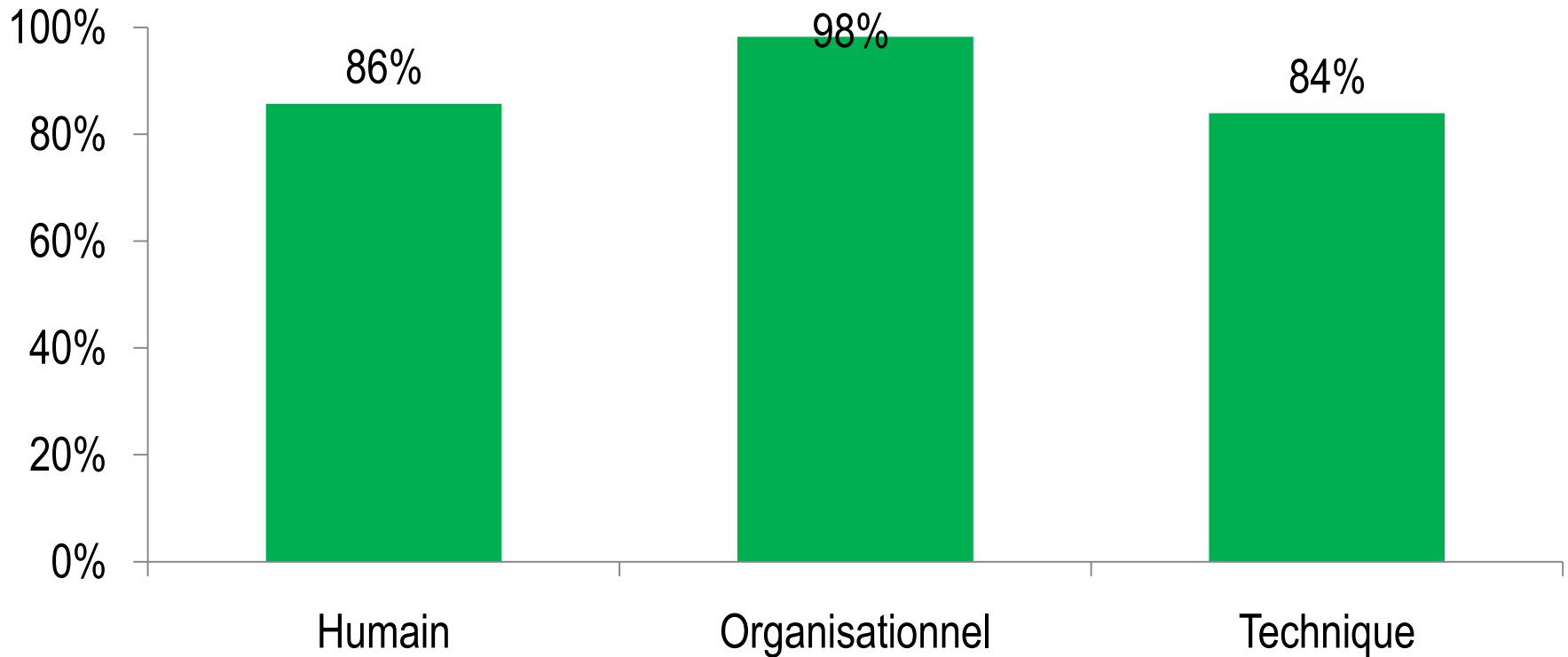
Entreprises de 50 à 100 salariés

Taux moyens de bonnes réponses par axe étudié.



Entreprises de plus de 100 salariés

Taux moyens de bonnes réponses par axe étudié.



L'axe humain

Connaissances

- Du risque de cancer
- Des sources de dissémination des poussières (balais, soufflette, finition)
- Des moyens de protection (masque, aspiration)

Connaissances insuffisantes

- Des symptômes du cancer,
- De la réglementation (*y compris pour les entreprises de grandes tailles*)
- De la conception et du fonctionnement d'un système d'aspiration
- De l'entretien des installations

L'axe organisationnel

Mesures mises en œuvre

- Prise en compte du risque des poussières lors de l'achat et l'installation d'une nouvelle installation
- Vérification des systèmes de captage lors de la réception de machines,
- Intégration du risque dans le Document Unique (moins pour les petites qui n'ont pas toutes de DU)
- Mise à disposition de masques de protection
- Installation de systèmes d'aspiration des poussières
- Nettoyage de l'atelier

Mesures à mettre en œuvre ou à améliorer...

- Peu de vérification périodique des installations (pas de trou dans les canalisations)
- Peu de prélèvements atmosphériques réalisés
- Peu d'utilisation du dossier d'installation du système d'aspiration
- Port du masque pas toujours respecté

L'axe technique

Mesures techniques efficaces

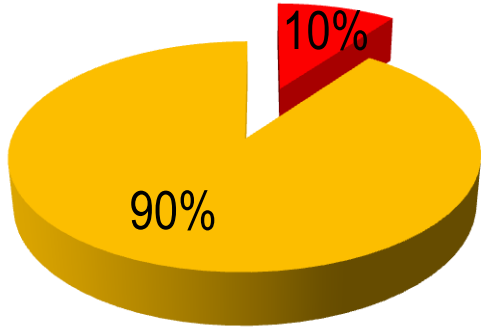
- Port de masques de protection efficaces (P2 ou P3),
- La plupart des machines fixes possèdent un système d'aspiration,
- Le groupe d'extraction, des poussières est isolé de l'atelier,
- Séparation des locaux produisant des poussières

Mesures techniques à améliorer

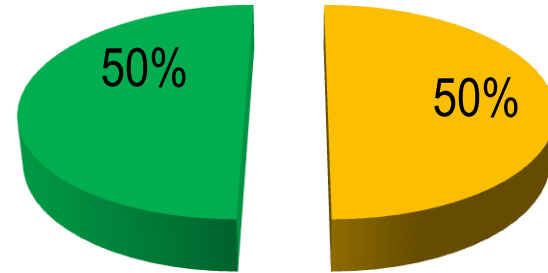
- Résultats de prélèvements supérieurs au seuil réglementaire,
- Conception des systèmes d'aspiration (Tuyauterie flexible trop longue, trop de coude, parfois abîmée),
- Nettoyage au balais et à la soufflette (pour tous)

Niveaux de maîtrise du risque poussière de bois

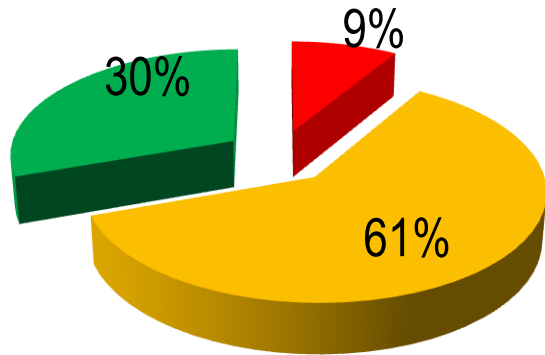
Entreprises de moins de 10 salariés



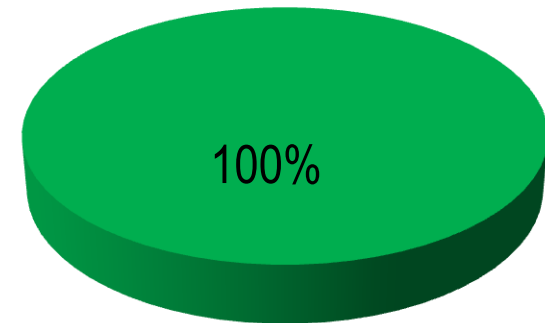
Entreprises de 50 à 100 salariés





Entreprises de 10 à 50 salariés



Entreprises de plus de 100 salariés



 La maîtrise du risque est bonne
 La maîtrise du risque est correcte

 La maîtrise du risque est à améliorer

La restitution des résultats accompagnée d'une information par le SMIEC et d'une intervention de l'OPPBTP (L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) a eu lieu le mercredi 24 juin 2009 à Beaupréau.

Le programme était le suivant:

- ✓ Restitution des résultats de l'audit réalisé dans le choletais,
- ✓ La réglementation et son application,
- ✓ La mise en place de la démarche de prévention,
- ✓ Questions / Réponses avec les participants.

Une vingtaine d'entreprises étaient présentes suite à l'invitation du SMIEC.

Le SMIEC remercie toutes les entreprises qui ont collaboré à cet audit.